



SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES : AKTO SE MOBILISE POUR FAVORISER L'INCLUSION DANS L'EMPLOI

Paris, le 16 novembre 2021 - À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, du 15 au 19 novembre 2021, AKTO se mobilise au niveau national et local, pour promouvoir l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap.

Avec l'appui de ses partenaires (Agefiph, Cap emploi, Pôle emploi, Missions Locales...), **AKTO intervient toute l'année auprès des entreprises pour les sensibiliser, lever les freins à l'emploi des personnes handicapées et coconstruire des solutions concrètes et opérationnelles permettant de recruter des demandeurs d'emploi et de former les salariés en situation de handicap.**

« Parmi elles, les formations en alternance sont sans conteste un levier d'insertion professionnelle puissant que nous souhaitons développer », affirme Jean Hédou, Président d'AKTO.

Ainsi, en 2020 près de **2000 personnes handicapées** ont réalisé un parcours de reconversion (le handicap survenant souvent dans une seconde partie de carrière) ou d'insertion dans l'emploi **grâce à un contrat en alternance, financé par AKTO.**

L'**engagement paritaire volontariste de plusieurs branches professionnelles**, et la mobilisation des équipes d'AKTO donnent aussi naissance à des **expérimentations interbranches**, comme Réussi'RH (en partenariat avec l'AGEFIPH) qui vise à identifier des solutions emploi-formation pour les personnes en reconversion du fait d'un handicap et en réponse aux besoins des entreprises de Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Normandie ou PACA.

Ces projets engagés et inclusifs sont mis en œuvre sur le terrain, au plus proche des besoins des entreprises, des organismes de formation et des personnes handicapées elles-mêmes, par **des référents nationaux** et par **un réseau de personnes ressources mobilisables dans chaque région.**

La Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées est donc l'occasion d'amplifier, valoriser, partager cet engagement et ces actions.

Ainsi, plus de 40 évènements sont organisés du 15 au 19 novembre, poursuivant les objectifs suivants :

- **Faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et les entreprises** : Rallye pour l'emploi, job dating...
- **Préparer le public en situation de handicap** en travaillant sur l'estime de soi et la façon d'aborder le handicap en entreprise : Tremplin pour l'emploi, Starter TH, atelier pour réaliser des CV vidéo...
- **Changer le regard** sur le handicap des entreprises : webinaires, escape game...
- **Assurer la promotion des métiers** : forums emploi, information collective....

« En complément de toutes les actions conduites pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, nous souhaitons réaffirmer l'engagement d'AKTO en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et nous nous apprêtons à signer une nouvelle convention cadre nationale avec l'AGEFIPH, afin de partager les enjeux communs et traduire nos engagements réciproques en actions », conclut Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO.

Contact Presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 48 78 13 88

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

27 branches professionnelles, 164 000 entreprises adhérentes qui représentent 5 millions de salariés. En 2020, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 800 000 salariés et de 68 000 alternants. AKTO, c'est près de 850 salariés sur tout le territoire dont les DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte depuis le 1er janvier 2021.

© 2021 AKTO